



U.R.S.A.F
PACA-CORSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 TRAVAILLEURS DETACHES SORTENT DU SILENCE ET ATTAQUENT LEURS EMPLOYEURS

Depuis des années ces 5 travailleurs ont supporté des conditions de travail et de vie qui s'apparentent à l'esclavage. Victimes de menaces et de violences verbales et physiques, quasi quotidiennes. Leurs droits humains ont été tous bafoués. Prisonniers de ces esclavagistes modernes ils étaient maintenus sous silence. Aujourd'hui avec l'appui de la CGT et un travail commun de plusieurs organisations CGT (Union Locale d'Avignon, Union Locale d'Arles, Union locale de Tarascon, Union Locale de Château Renard, Union Départementale du Vaucluse, USRAF PACA...), ces hommes et ces femmes ont décidé de sortir du silence, de témoigner et d'assigner au tribunal leurs employeurs.

Pas des cas isolés !

Le recours aux travailleurs détachés en production agricole devient massif et se généralise. Ils sont des milliers à travailler dans nos campagnes. Ces employeurs camouflés derrière le nom « d'agence intérimaire espagnole » sont des esclavagistes des temps modernes. Ils mettent à disposition des exploitations agricoles françaises, une main d'œuvre flexible et contrainte à la soumission sous peine d'être renvoyée dans leur pays d'origine. Mais si ces agences intérim prospèrent sur notre territoire c'est qu'il y a forcément une volonté politique à leur développement. Dans leurs seuls intérêts égoïstes du « profit à tout prix », ils utilisent ces travailleurs immigrés, pieds et poings liés à des conditions d'emploi et de travail d'un autre âge, usent de pratique inhumaines, installent le dumping social et développent la précarité de l'emploi.

La CGT dénonce et condamne ces pratiques

La CGT s'oppose à l'ensemble de ces fléaux vécus par les ouvriers agricoles détachés, surexploités par des succursales esclavagistes qui bafouent les droits de l'homme, le droit du travail et la loi française.

La CGT sera toujours aux côtés des travailleurs qui dénoncent et luttent pour que ce soit mis un terme à ce scandale.

La CGT continuera le combat pour que ces travailleurs bénéficient des mêmes règles sociales que les travailleurs résidents et que des droits nouveaux leur soient ouverts tel que le vote aux élections professionnelles.

C'est pourquoi, nous devons être nombreux pour faire entendre au patronat et au gouvernement que la CGT sera toujours sur son chemin pour défendre les travailleurs et les droits humains.

**TOUS DEVANT LE TRIBUNAL DES PRUD'HOMMES
D'ARLES LE 4 OCTOBRE 13H00**